



## COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

DU 12/01/2021

### AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

<b>Participants</b>	<b>Mairie de Gif sur Yvette :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Michel BARRET, Maire Adjoint chargé des Affaires Citoyennes, de la prévention et de la sécurité, Président du SIAHVY,</li> <li>• Madame Gaëlle PONTONE, Directrice Générale Adjointe chargée de l'Aménagement et des Services Techniques.</li> </ul> <b>VYF :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Danielle Courteau : Membre du Bureau,</li> <li>• Danielle Farret : Présidente,</li> <li>• Pierre Farret : Photographe,</li> <li>• Sylviane Vlachos : Membre du Bureau</li> <li>• Antoine Sotty : Communication, site,</li> </ul>	<b>Lieu</b> Mairie de Gif sur Yvette
<b>Excusés</b>	Michel Bignard, André Loie, Emmanuelle Gilbert,	
<b>Diffusion</b>	Participants + diffusion VYF+ site	
<b>Rédacteur</b>	Danielle Farret + membres du bureau	
<b>Prochaine réunion</b>	fin 2021	

### Objet de la rencontre :

Cette rencontre est motivée principalement par les problèmes liés aux inondations, les dysfonctionnements du réseau eaux usées, les projets du bassin versant du Vaularon, et c'est aussi l'occasion de faire un point des travaux d'assainissement en cours sur Chevry.

### Ordre du Jour :

- Point sur les actions en cours ou à venir sur le bassin versant de l'Yvette pour limiter les risques d'inondation dans la vallée
- Assainissement dans le cadre de la CPS :
  - Point sur les travaux d'assainissement à Chevry (section non finalisée),
  - Réseau communal de la Frileuse, débordements du réseau Intercommunal du Vaularon (quid du délai des travaux) et nouvelles constructions sur le Bassin Versant,
  - Conformités des branchements sur la ville de GIF bilan des contrôles 2020
- Eaux pluviales et de ruissellement
- Actions de rétention : terres agricoles, rétentions urbaines....,
- Déclarations catastrophes naturelles sécheresse en 2020
- Construction sur Gometz la Ville *quid* des envois des eaux usées ? STEP ou réseau du Vaularon ?

## Rencontre

Tour de table de présentation rapide. Point sur les actions en cours ou à venir sur le bassin versant de l'Yvette limitant les risques sur la vallée.

### 1) Pollutions

Pollution de la retenue du Bois Carré liée à des travaux en amont des tennis en 2020.

La CPS avait trouvé aussi une origine de cette pollution qui était due à une jonction de réseaux eaux usées/eaux pluviales défaillante, correction réalisée mais pas de retour semble-t-il des actions correctives à la ville de GIF.

Cependant d'autres observations actuelles sur la Frileuse prouvent que d'autres origines persistent toujours.

VYF signale également des odeurs de mazout vers Gometz, route de Frileuse.

### 2) Assainissement dans le cadre de la CPS

#### 2.1) Point sur les travaux assainissement, à Chevry

Des travaux d'assainissement d'eaux usées vont être réalisés sur le quartier de Chevry en 2021. Il s'agit de remplacer un collecteur sur la rocade de Beaudreville, entre l'allée de la Ferme d'Armenon et l'allée des Neuveries.

Parallèlement une étude est en cours pour identifier certains désordres sur le réseau d'eaux usées allée de la Nattée.

Parking du golf : dans le cadre des travaux de réfection du parking du golf, des tranchées drainantes ont été aménagées afin de limiter l'apport d'eaux pluviales dans les collecteurs d'assainissement. Par ailleurs les surfaces revêtues ont été sensiblement réduites par le biais de nombreux massifs de plantations.

**La conformité des branchements sur la ville de GIF et le bilan des contrôles 2020** seront vus avec Madame Delestré car elles sont de la compétence de la CPS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### 2.2) Réseau communal de la Frileuse

Une Étude du bassin d'apport des eaux usées de l'antenne intercommunale du Vaularon : Campagne de mesures et recherche des ECPP a été faite en 2019 par SUEZ à la demande du SIAHVY.

9 points de mesure ont été étudiés pendant 7 semaines puis 6 points de mesure du 3/07 au 20/08/2019, une campagne de confirmation sur 4 points du 15/10 au 28/10 2019 a complété cette étude.

La quantité d'eau claire permanente parasite était de  $4,2 \text{ l/s} \approx 380 \text{ m}^3/\text{j}$  dans ce réseau communal arrivant de Chevry.

Les eaux météoriques étaient au point R1474 (rue de Gometz sur Bures) de 6 ha 6% surface active.

**Il avait été demandé à SUEZ à l'issue de cette étude de vérifier l'origine de ces arrivées : dans Chevry même ? Ou lié au réseau allant de Chevry au point précédemment cité sur la rue de Gometz ?**

**Les résultats de la recherche sont à valider par madame Delestré de la CPS.**

### 2.3) Débordements du réseau Intercommunal du Vaularon, où en sont les travaux ?

Petit rappel :

- Les investigations sur l'antenne du Vaularon ont été réalisées pendant l'été 2018 : SUEZ : curage et inspection télévisée,
- Livraison du diagnostic de l'état structurel des tronçons 2019, livraison des vidéos de l'inspection télévisée : 03/2019
- SIAHVY : - engagement des démarches pour la réalisation d'une étude du fonctionnement hydraulique de l'antenne du Vaularon (modélisation),
- 14/06/2019 : SIAHVY -consultation des entreprises pour la modélisation,
- 01/07/2019 : installation des équipements de mesures des débits (6 points de mesures pour une durée minimum de 4 semaines à prolonger si absence de temps de pluie)
- 09/2019 : démarrage prévisionnel de l'étude du fonctionnement hydraulique de l'antenne du Vaularon dans l'attente des résultats de la campagne de mesures des débits.

**Synthèse de l'état du réseau : Globalement, l'état général du réseau est dans un état jugé moyennement satisfaisant à peu dégradé.**

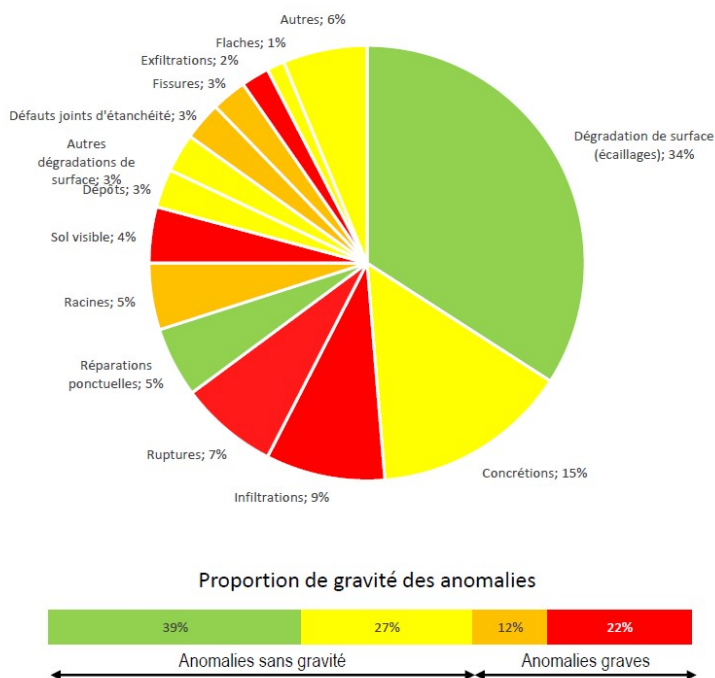
6 secteurs sont définis par priorité d'importance.

- Été 2020 : Réhabilitation des regards avec infiltrations dans le secteur public : 5 et 7 sur Bures et 1 sur Gometz le Châtel en secteur privé.

Les autres travaux sur le collecteur sont programmés de 2021 à 2026 par ordre d'importance.



#### ANTENNE DU VAULARON TYPOLOGIE DES DESORDRES



Typologie des désordres

### 3) Eaux pluviales et de ruissellement, actions de rétention

Un rappel des inondations de 2016 et 2018 obligent à réfléchir sur le mécanisme des arrivées des eaux sur le bassin versant et surtout comment y remédier.

Cette réflexion doit porter sur les eaux en milieu urbain (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020) et en milieu rural.

Ceci deviendrait alors légalement le domaine de compétence du SIAHVY, entraînant nécessairement un financement spécifique, faute de quoi, il faudrait diminuer le financement des autres opérations pour pouvoir en réaliser dans le cadre du ruissellement.

En zone rurale, l'attribution de la compétence n'est pas clairement définie.

Un amendement à la loi MAPTAM est discuté actuellement avec pour objectif d'intégrer le ruissellement à la compétence GEMAPI dans les zones rurales.

Actuellement la cotisation relative à la GEMAPI se monte à 16 € environ par an et par habitant.

#### Rappel sur la compétence GEMAPI.

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) définit l'organisation de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) (rivières, **eaux pluviales, de ruissellement**, zones humides, rétentions, etc.).

« La compétence GEMAPI est définie par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- La défense contre les inondations et contre la mer ; «

Si les structures se mettent en place, l'aspect financement reste à définir : avec quelles cotisations ?

Pour mémoire le budget section **de fonctionnement** GEMAPI, CPS, 2019 était de : 5 062 899 € contribution pour les trois syndicats : SYORP : 417k€, SIAHVY : 2944 k€, SIAVB : 1536 k€.

### 4) Déclarations catastrophes naturelles sécheresse en 2020

Aucune déclaration en 2020.

### 5) Construction sur Gometz la Ville *quid* des envois des eaux usées ? STEP ou réseau Eaux Usées du Vaularon ?

La ville de Gometz la Ville prépare une zone constructible située sur la route des Molières. Dans le secteur de l'opération, la question a été posée sur l'envoi des eaux.

- Les eaux pluviales iront vers la Salmouille,
- les eaux usées vers la STEP de Gometz la Ville.

Le SIAHVY précise que ces nouveaux apports des eaux usées seront dirigés vers la STEP qui est suffisamment dimensionnée pour recevoir le surplus des eaux usées. En effet, elle peut recevoir un volume équivalent de 1500 habitants (sur une estimation de 3 personnes par foyer, à laquelle il y a lieu d'ajouter un nombre relatif aux établissements publics et entreprises)

Gometz la Ville comporte 1492 habitants à ce jour, les EU de 300 habitants vont vers le réseau des eaux usées de la Frileuse sur Gif pour rejoindre le réseau Intercommunal du Vaularon (en cours de

restauration pour plusieurs années car dysfonctionnant voir chapitre 1.2 du texte). Le collecteur du Vaularon ne recevra donc pas les eaux usées de cette opération.

## **6) Informations diverses**

- Bassin des Grands Prés, l'opération de restructuration se fera en 2021.
- Moulin, les travaux ont commencé en fin d'année 2020 et vont se poursuivre en 2021. Il s'agit de travaux de première urgence qui seront repris dans le cadre d'un projet de plus grande envergure à plus long terme.
- Reméandrage de l'Yvette, création de zones humides dans l'Université et projets de constructions dans le campus. Le SIAHVY n'a pas été sollicité à ce jour.

## **Conclusion**

VYF une nouvelle fois remercie Monsieur Barret et Madame Pontone pour leur écoute et leur accueil.